



La *petite* Basoche

Newsletter mensuelle
de la FGCEN-FO

ACTUALITÉS

Élections à la CRPCEN

La FGCEN-FO présente au Conseil d'administration pour défendre les droits des actifs et retraités du notariat, préserver les spécificités de la caisse et faire vivre une représentation syndicale utile, concrète et accessible.

FGCEN-FO

AG CPNUE

Retour sur la participation de la FGCEN-FO à l'Assemblée générale annuelle de la CPNUE, organisée le samedi 6 juin à Oostende, et sur l'importance de ces échanges européens pour les salariés du notariat.

INSTANCES

AG FGCEN : Prenez part au débat

Les 9 et 10 octobre 2026, participez à l'Assemblée générale de la FGCEN-FO, à Paris ou en visio, pour échanger sur l'avenir du notariat, l'IA, la formation et la place des salariés dans la profession !


Actualités


Elections à la CRPCEN - Les résultats




Élections CRPCEN 2026 : la FGCEN-FO présente au Conseil d'administration

À l'issue des élections 2026 du Conseil d'administration de la CRPCEN, organisées du 12 au 27 mai 2026, la liste commune « Tous ensemble pour la CRPCEN », à laquelle participait la FGCEN-FO, obtient les sièges de représentants des actifs et des retraités.

 La FGCEN-FO remercie l'ensemble des électrices et électeurs qui ont pris part à ce scrutin. Leur participation contribue à faire vivre la démocratie sociale au sein de la CRPCEN, caisse essentielle pour la protection sociale des salariés et retraités du notariat.

 Le taux de participation, de 5,36 % chez les actifs et de 7,69 % chez les retraités, doit cependant nous interpeller collectivement. Il rappelle la nécessité de mieux faire connaître le rôle de la CRPCEN, les missions de son Conseil d'administration et les enjeux concrets qui y sont débattus pour les affiliés.

 Les administrateurs élus ont pris officiellement leurs fonctions le 9 juin 2026. La FGCEN-FO exercera ce mandat avec sérieux, vigilance et détermination, en portant une voix syndicale exigeante, indépendante et responsable.


Notre priorité restera claire : défendre les droits des actifs et des retraités, préserver les spécificités de la CRPCEN, garantir un haut niveau de protection sociale et renforcer la proximité entre la caisse et ses affiliés.


La FGCEN-FO continuera de se mobiliser pour que la CRPCEN demeure un outil de solidarité, de protection et de justice sociale au service des salariés et retraités du notariat.


AG CPNUE


La FGCEN-FO était présent à la 14e AG annuelle de la CPNUE !



 Le samedi 6 juin, la FGCEN-FO a participé à la 14e Assemblée générale annuelle de la CPNUE, la Confédération du Personnel des Notariats de l'Union Européenne, organisée à Oostende, en Belgique.

 La CPNUE réunit les organisations représentant les salariés du notariat dans les pays de l'Union européenne où s'exerce le notariat latin. Elle a notamment pour objectif de promouvoir la reconnaissance du personnel des notaires, de défendre ses intérêts professionnels, moraux et sociaux, et de favoriser les échanges entre organisations nationales.

 Cette assemblée générale a rassemblé plusieurs organisations européennes autour de sujets essentiels pour la vie de la Confédération : bilan d'activité, situation financière, renouvellement des instances, cotisations, perspectives de travail et échanges entre organisations membres.

 Pour la FGCEN-FO, cette participation s'inscrit pleinement dans notre engagement à porter la voix des salariés du notariat français au niveau européen. Ces rencontres permettent de partager nos expériences, de mieux comprendre les réalités vécues par les salariés du notariat dans les autres pays et de renforcer les liens avec nos homologues.

 **La FGCEN-FO continuera à s'impliquer dans les travaux de la CPNUE afin de défendre les intérêts des salariés du notariat, en France comme en Europe.**

La FGCECEN-FO



Et si vous preniez votre place à l'Assemblée générale de la FGCECEN-FO ?

Les 9 et 10 octobre 2026, la FGCECEN-FO tiendra son Assemblée générale au siège de la FEC-FO, à Paris. Ce rendez-vous annuel n'est pas seulement un moment statutaire : c'est aussi un temps fort de notre vie syndicale, un espace d'échange, de débat et de construction collective.

Pourquoi venir ? Parce que les décisions prises aujourd'hui concernent directement l'avenir de nos métiers, nos salaires, nos conditions de travail, la formation, l'évolution du notariat et la place que les salariés doivent y occuper. Dans une profession en pleine transformation, la voix des jeunes salariés nouvellement adhérents est indispensable.

Cette Assemblée générale permettra notamment d'échanger sur un sujet qui touche déjà le quotidien des études : l'impact de l'intelligence artificielle sur les métiers du notariat, les besoins en compétences et la formation. Automatisation, traitement des données, évolution des tâches : ces changements ne doivent pas se faire sans les salariés, ni contre eux. Les jeunes sont souvent les premiers concernés par ces mutations. Ils doivent donc être pleinement associés aux discussions.

Participer à l'AG, c'est aussi mieux comprendre comment fonctionne la Fédération, comment se construisent les revendications et comment chacun peut agir, à son niveau, pour défendre les droits collectifs. C'est rencontrer d'autres adhérents, poser des questions, partager son expérience et découvrir que le syndicat appartient à toutes celles et ceux qui veulent faire vivre la solidarité dans la profession.

Vous pouvez participer en présentiel ou en visioconférence. Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : fgcen-fo@wanadoo.fr. La FGCECEN-FO a besoin de toutes les générations pour préparer l'avenir. Alors, les 9 et 10 octobre : venez prendre la parole, venez débattre, venez construire avec nous le syndicalisme dont le notariat a besoin.

Infos pratiques

Assemblée générale de la FGCECEN-FO

 **9 et 10 octobre 2026**

 **Siège de la FEC-FO — 54 rue d'Hauteville, 75010 Paris**

 **Participation possible en visio**

 **Inscription : fgcen-fo@wanadoo.fr**

CPPNI du 21 mai



CPPNI du 21 mai 2026 : La FGCEN-FO reste vigilante

La CPPNI du notariat s'est réunie le 21 mai 2026 en visioconférence. Plusieurs sujets importants pour les salariés ont été abordés : complémentaire santé, mise à jour de la convention collective, télétravail, reconnaissance de l'ancienneté et questions diverses.

Sur la complémentaire santé, l'APGIS a présenté les comptes 2025 du régime. Ceux-ci sont positifs, ce qui devrait permettre d'éviter l'augmentation complémentaire de 2 % des cotisations initialement envisagée au 1er juillet 2026. Pour autant, la FGCEN-FO reste attentive : les effectifs des salariés actifs couverts sont en baisse, tandis que ceux des anciens salariés progressent. La question de l'affectation des excédents doit également faire l'objet d'une réelle transparence.

La réunion a aussi permis de poursuivre le travail de toilettage de la convention collective. Pour la FGCEN-FO, cette mise à jour est nécessaire, mais elle doit rester un outil de clarification des textes, sans affaiblir les droits existants ni remettre en cause les garanties collectives des salariés.

Le télétravail fera l'objet de nouvelles discussions lors de la prochaine réunion. Plusieurs questions restent ouvertes : nombre de jours télétravaillables, télétravail à 100 %, situation des alternants, circonstances exceptionnelles. La FGCEN-FO examinera les propositions avec attention afin de défendre un cadre équilibré, protecteur et adapté aux réalités des offices.

Enfin, la question des médailles du travail a permis de rappeler l'importance de la reconnaissance de l'ancienneté, de l'expérience et de l'engagement des salariés dans la profession. Pour la FGCEN-FO, ces parcours doivent être reconnus concrètement.

La prochaine CPPNI aura lieu le 18 juin 2026. La FGCEN-FO continuera d'y porter une ligne claire : défendre les droits collectifs et obtenir des avancées concrètes pour les salariés du notariat.

Pour obtenir le compte rendu exhaustif de cette réunion, n'hésitez pas à nous contacter.

Restons en contact !

Nous sommes à votre écoute

La FGCE-FO à vos côtés

Vous vous interrogez sur :

- votre salaire ou votre classification
- une rupture conventionnelle ou une modification de contrat
- vos congés, votre temps de travail ou le télétravail
- les élections CSE dans votre étude


 N'attendez pas : nous vous répondons en toute confidentialité.



Paul BRIEY

Responsable de section fédérale

31, rue du Rocher – 75008 Paris

 **06 95 73 58 83**

pbriey@fecfo.fr ou **info@fgcen-fo.com**

Suivez nous sur les réseaux !



<https://linktr.ee/fgcenfo>